

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N° 32

A RETENIR :

Colza :

- Larves de Grosses Altises : premières larves signalées.
- Charançon du bourgeon terminal : pic de vol réalisé, intervenir dès que possible.

Céréales :

- Cicadelles et pucerons : diminution des captures, maintenir la surveillance.

COLZA

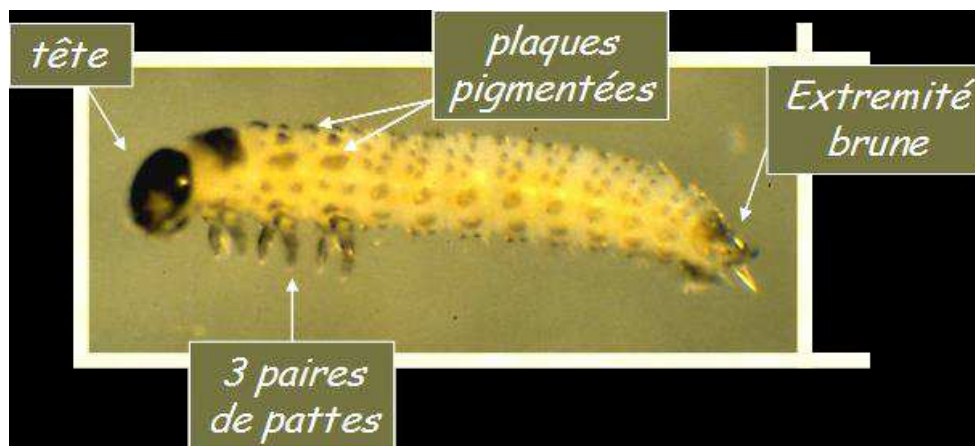
STADES :

De 6 feuilles (BBCH 16) à 10 feuilles (BBCH 19) avec une majorité de parcelles entre 8 et 10 feuilles.

GROSSES ALTISES ADULTES

Fin du risque, la majorité des colzas ayant dépassé le stade 4 feuilles.

LARVES DE GROSSES ALTISES



Vérifiez régulièrement (une fois par mois jusqu'à début montaison) la présence de larves au niveau des pétioles des feuilles et du bourgeon terminal.
Pour mémoire, le seuil de nuisibilité des larves est fixé à 70% de plantes avec présence.

Des larves sont repérées dans 1 parcelle sur les 5 ayant fait l'objet d'une observation avec 15% de plantes touchées. Vérifiez vos parcelles régulièrement. Vous pouvez réaliser la méthode Berlèse qui consiste à laisser sécher les plantes de colza et à attendre que les larves quittent les plantes, voir le détail de la méthode dans le BSV n° 32 de cette semaine.

CHARANCON DU BOURGEON TERMINAL



Charançon du bourgeon terminal
(Terres Inovia)

Diminution des captures avec de 1 à 19 captures. Le pic de vol a bien eu lieu sur le week-end du 25 et 26 octobre.

Il n'y a pas de seuil de risque. Il est considéré que seule la présence de l'insecte sur les parcelles est un risque pour la culture. En effet, 10 à 15 jours après les premières captures les femelles sont aptes à pondre.

La dynamique de vol est à apprécier à l'échelle du réseau d'observation. Au vu des captures réalisées, intervenir dès que possible.

Pour évaluer le risque de vos parcelles, vis-à-vis du Charançon du Bourgeon Terminal et faire un état des lieux de la pression larves d'altises, reportez-vous au BSV
ANNEXE : Tous les colzas ne sont pas égaux face au charançon du bourgeon terminal !

En cas d'intervention et pour la gestion des résistances aux pyréthrinoïdes, prévoir d'intervenir de préférence avec :

**DASKOR 440 ou PATTON M à 0,625 l/ha (chlorpyrifos méthyl 400 g/l + cyperméthrine 40 g/l)
Attention 1 seule application par an.**

Ce traitement aura également une efficacité sur les premières larves de grosses altises et tenthrèdes.

A défaut, utiliser BORAVI WG à 1.0 kg/ha (phosmet 500 g/kg) à incorporer dans une eau préalablement acidifiée pour obtenir un pH de 5.5 avec NEUTRAL à 0.05 % (acide phosphorique à 280 g/l), 2 applications max/an. Attention, produit non mélangeable avec toute autre substance active.

CEREALES :

STADES : de non semé à début tallage pour les dix-sept parcelles (orge et triticales) observées sur la région Auvergne.

LIMACES : A surveiller jusqu'au stade 3 feuilles.

Les conditions pluvieuses de ces derniers jours sont favorables aux limaces néanmoins, on ne signale qu'une parcelle faiblement touchée (0.5%). Maintenir la surveillance.

CICADELLES :



Cicadelle adulte (*spantettix alienus*)

5 bandes blanches étroites
6 bandes beiges larges longitudinales
sur le sommet de la tête
caractéristiques de l'espèce
Des ailes disposées en forme de toit (^)
Tibia postérieur avec de nombreuses
épines caractéristiques de la famille
Taille réelle : 3,9 - 4,4 mm

Démarrer la surveillance dès la levée de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 30 captures hebdomadaires sur plaque engluée. Vous pouvez également réaliser une observation directe des cicadelles sur la parcelle durant une période ensoleillée, en parcourant la parcelle, si sur 5 points d'observations, votre passage fait sauter devant vous au moins 5 cicadelles pour chaque point d'observation, on estime alors que le seuil est atteint.

A ce jour, les cicadelles sont signalées dans 11 parcelles (orge et triticales) équipées de plaques engluées. Les captures de cette semaine sont nettement moins importantes que les deux dernières avec de 1 à 20 captures (cf. BSV). Attention, maintenir la surveillance car des signalements sur des parcelles, hors réseau, bien exposées nous ont été signalés.

Situations à risques et lutte agronomique voir BSV de cette semaine.

Exemple de produits utilisables en cas de dépassement des seuils :

FURY 10 EW / MINUET 10 EW (zétacyperméthrine 100 g/l) à 0.15 litre/ha (2 applications maxi)

KARATE ZEON (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à 0.075 litre/ha (3 applications maxi sauf sur avoine 1 application par an).

PUCERONS :

Démarrer la surveillance également dès la levée de la céréale.

Le seuil de nuisibilité est fixé à 10% de pieds porteurs ou présence de pucerons quel que soit leur nombre depuis plus de dix jours.

A ce jour sur les 17 parcelles observées, 3 signalent leurs présences avec de 1 à 2% de plantes porteuses. Vérifier vos parcelles régulièrement.


Pour rappel les variétés d'orge d'hiver AMISTAR, DOMINO, RAFAELA, KWS BORRELY, MARGAUX et HIRONDELLA sont tolérantes à la JNO (jaunisse nanisante de l'orge). Elle ne nécessite donc pas un traitement spécifique visant les pucerons, sauf en cas de très forte pression qui entrainerait une dépréciation directe par prélèvement de sève. Attention, ces variétés ne sont pas tolérantes à la maladie des pieds chétifs transmise par les cicadelles.

Exemple de produits utilisables en cas de dépassement des seuils :

FURY 10 EW / MINUET 10 EW (zétacyperméthrine 100 g/l) à 0.15 litre/ha

KARATE ZEON (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à 0.075 litre/ha.

Les recommandations d'ARVALIS



Décision intervention , rappel recommandations

Recommandation pour l'intervention avec insecticide contact vis-à-vis des pucerons établie sur cultures avant tallage
10 % de plantes habitées par un puceron ou plusieurs pucerons ou présence de pucerons > 10 jours

Recommandation pour l'intervention avec insecticide contact vis-à-vis des cicadelles :
30 captures hebdomadaires de Psammotettix alienus sur piège jaune englué ou si forte activité à l'observation
(5 endroits de la parcelle faisant sauter devant soi au moins 5 cicadelles chacun)

Traitement trop précoce = assurance illusoire
Poursuivre surveillance après TPA pour renouveler si besoin l'intervention

Attention au risque de résistance
Une population de *Sitobion avenae* présentant une résistance à des substances actives de la famille des pyréthrinoïdes a été mise en évidence au Royaume-Uni ainsi qu'en Allemagne.
Cette population résistante n'a pas encore été identifiée en France.

Cependant, par mesure de précaution, et à défaut de pouvoir diversifier les familles chimiques,
il est conseillé de diversifier autant que possible les spécialités

- Avec des pyréthrinoïdes de sous-familles différentes
- Avec des spécialités associant deux modes d'action (cible pucerons)

(TPA = traitement partie aérienne)

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits phytopharmaceutiques
<https://ephy.anses.fr/>
- le bon usage des produits phytopharmaceutiques
https://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Divers_PDF/Bon_usage_des_prdts_phyto.pdf
- connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf
- et pour toute autre information
[Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier](#)

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

*Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr*

